

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
*Séance du mercredi 25 avril 2018***

Date de convocation	19 avril 2018
Date d'affichage	19 avril 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	50 (dont 8 pouvoirs)
Votants	50 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 25 avril à 18 H 00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Thierry BODIN (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Alain POTTIER (représentant M. François ROULEAU), M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Nicolas CHABLE), M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de M. André-Pierre GUITTET), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

**Etaient excusés :** M. Raymond BELLENCONTRE, M. Nicolas CHABLE (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à Mme Pascale LEVÊQUE), M. André-Pierre GUITTET (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Thierry BODIN), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU (représenté par M. Alain POTTIER), M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Gaëtan THOMAS, M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU).

**Secrétaire de séance :** M. André ROULLIER

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ACQUISITION ET RÉHABILITATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE À TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE : ACTUALISATIONS DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION CPER ET PLAN DE FINANCEMENT

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°16-03-2017-012 du 16 mars 2017 relative à une demande de subventions CPER et DETR dans le cadre de l'opération de Réhabilitation d'une friche industrielle à Tuffé Val de la Chéronne,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la Communauté de communes a sollicité une subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et d'une subvention Contrat Plan Etat Région au titre de l'année 2017 concernant l'opération de Réhabilitation de la friche industrielle à Tuffé Val de la Chéronne. .

**PREND ACTE** que la participation au titre du CPER peut être abondée.

**ADOpte** le nouveau plan de financement ci-après pour un montant total de 630 973 € HT :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition	140 000,00 €	DETR attribuée	156 000,00 €
Frais notariaux	10 000,00 €		
Etudes faisabilité	10 950,00 €	CPER (40% travaux + acquisition)	227 743,20 €
Relevé topographique	3 790,00 €		
Maîtrise œuvre	28 375,00 €		
BET Structure	3 000,00 €		
Diagnostic amiante avant travaux	1 000,00 €	Financement CCHS (39,18%)	247 229,80 €
SPS/Contrôle technique	4 500,00 €		
Travaux (compris raccordements EU-EP-Gaz-Elec)	429 358,00 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>630 973,00 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>630 973,00 €</b>

**AUTORISE** le Président à déposer un dossier actualisé et à effectuer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 avril 2018

Pour extrait conforme

Le 25 avril 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257201905-20180425-D\_25\_04\_2018\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018

Affichage : 06/03/2018

Le Président,

M. Didier REVEAU